

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des Routes
Est

Nancy, le 17/07/2014

Cabinet de direction

Cellule communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Interdiction pour les poids lourds de circuler en Suisse

Du jeudi 31 juillet 2014 à 22H00 au lundi 04 août 2014 à 05H00, la frontière Suisse sera fermée aux poids lourds, en raison de la Fête Nationale Suisse. Le **transit sera autorisé le samedi 02 août 2014 entre 05h00 et 13h00**.

A l'approche de la frontière sur l'A35, les poids lourds seront exceptionnellement stockés sur la bande d'arrêt d'urgence et sur la voie lente. Le reste de la circulation se fera uniquement sur la voie rapide, laquelle sera interdite aux poids lourds. La vitesse y sera limitée à **90 km/h puis à 70 km/h**.

Les perturbations devraient encore durer jusqu'au 04 août 2014.

La Dir Est recommande aux entreprises de transport d'éviter cette période pour leur passage en suisse. Elle recommande également aux automobilistes la plus grande prudence et la modération de leur vitesse au droit du stationnement des poids lourds.

Contact presse :
Elina Greiner
Tél : 03.83.50.96.36



Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 37 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 64
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex